



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

53^e Session de la Conférence Générale de l'AIEA

(Débat général)

Déclaration prononcée par

M. W. Steinmann
Directeur de l'Office fédéral de l'énergie
Gouverneur de la Suisse

Vienne, 15 septembre 2009

Madame la Présidente,

La délégation suisse vous présente ses chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection à la Présidence de la 53^e session de la Conférence générale de l'AIEA et vous assure de son entière coopération dans l'exercice de votre fonction.

Elle est particulièrement heureuse de saluer cette année la présence du Royaume du Cambodge et de la République du Rwanda en tant que nouveaux Etats-membres de l'AIEA.

Madame la Présidente,

D'un point de vue global, nous sommes heureux de constater que, depuis la Conférence générale de l'année dernière, des signaux encourageants sont apparus, notamment dans le domaine du désarmement nucléaire. A cet effet, je citerai les éléments suivants :

- Premièrement, l'engagement pris par les présidents Obama et Medvedev lors de leur rencontre de Londres du 1^{er} avril 2009 - je cite le communiqué publié à l'occasion - *"to achieving a nuclear-free world"*. Cet engagement s'est notamment concrétisé par l'adoption du "Joint Understanding for the START Follow-on Treaty" signé par les présidents Obama et Medvedev lors de leur rencontre de Moscou de juillet dernier.
- Deuxièmement, l'atmosphère constructive ayant entouré les travaux de la 3^{ème} session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP en mai dernier à New York.
- Troisièmement, l'acceptation le 29 mai dernier du programme de travail de la Conférence du désarmement à Genève, développement qui a redonné confiance à la communauté internationale dans les mécanismes multilatéraux.

Ces développements sont à suivre attentivement, d'autant plus que - pour certains d'entre eux - des implications intéressantes pourraient être envisagées pour l'AIEA.

Il faut toutefois noter que, en ce qui concerne les questions régionales, les développements n'ont malheureusement pas été autant satisfaisants. Dans le cadre de la vérification nucléaire il y a encore beaucoup d'incertitudes et des signaux sur la possibilité que des programmes nucléaires pourraient avoir une dimension militaire. Dès lors, il est important que l'Agence puisse effectuer toutes les vérifications requises.

En ce qui concerne ces dossiers régionaux, la Suisse ne voit pas d'autre issue pour sortir de ces crises que de passer par la voie diplomatique. C'est pourquoi nous en appelons tous les parties à saisir les opportunités qui leur sont offertes, même si celles-ci ne répondent pas immédiatement à leurs attentes. Il est important de commencer un dialogue.

Madame la Présidente,

Dans le contexte des travaux de l'Agence, nous aimerions souligner notre satisfaction pour le débat en cours qui concerne son avenir. Même si on est encore loin de sa conclusion, le fait de pouvoir discuter librement et ouvertement de questions qui nous concernent tous nous permet de mieux comprendre les points de vue des uns et des autres et ainsi d'améliorer notre capacité de trouver des compromis quand cela sera nécessaire.

Quant aux approches multilatérales du cycle du combustible, elles ont suscité d'intenses discussions. Depuis le Rapport publié en 2005 par le groupe d'experts de l'AIEA, le travail de réflexion lié à cette thématique n'a toutefois pas pu se départir d'un certain malaise. En effet, ces discussions ne devraient aucunement mener à une tentative des Etats dotés des technologies nucléaires sensibles de freiner le progrès technologique des Etats non dotés de ces technologies sous prétexte de lutte contre la prolifération nucléaire. La libre utilisation des technologies nucléaires - selon les droits inaliénables prévus par le TNP - ne doit pas être mise en question. Pour beaucoup, le motif principal de ces initiatives réside dans des considérations de nature économique. Il est vrai que l'exception décidée par le NSG en août 2008 en faveur de l'Inde a porté un coup à la confiance en un système de non prolifération équitable et a entaché ces discussions d'un fâcheux sentiment de "double-standard". De plus, en l'absence de progrès concrets dans le domaine du désarmement nucléaire, nous courons le risque que ces discussions seront toujours ressenties par de nombreux Etats non dotés de l'arme nucléaire comme prématurées. Dès lors, la Suisse appuie toute initiative susceptible de rassurer ces derniers quant à leurs droits.

Madame la Présidente,

J'en viens maintenant à des questions de nature plus technique.

Ma délégation est satisfaite des comptes rendus financiers de l'exercice 2008 ainsi que du rapport du Vérificateur. Elle saisit l'occasion de remercier le département de l'administration et le Vérificateur de leur contribution à la bonne marche de l'Agence.

A plusieurs reprises ces dernières années nous avons demandé que des efforts soient faits pour que toute dépense trouve sa place dans le cadre du budget ordinaire et, après diverses exceptions, nous nous attendions à ce que les hausses budgétaires à venir se limitent à la compensation du renchérissement, tant pour le budget ordinaire que pour celui de la Coopération technique. Or le budget pour 2010, accepté par consensus au cœur de l'été, ne présente pas vraiment d'amélioration dans ce domaine. Néanmoins nous devons relever la création d'un fonds pour les investissements majeurs, ce qui est un premier pas vers une politique moderne et transparente de gestion de l'immobilier et du matériel nécessaire à l'Agence. Il reste maintenant à introduire ce fonds dans le budget ordinaire afin qu'il reflète bien un engagement commun, financé par tous, et pas seulement celui d'une poignée d'États.

Ma délégation relève également la décision de former un groupe de travail dont la tâche sera de proposer, sur la base de priorités à définir, un budget pour 2011. Au vu des nombreuses discussions budgétaires de ces dernières années gageons que sa tâche ne sera pas facile ! Mais d'ores et déjà ma délégation peut vous assurer de sa participation active et engagée. En effet nous sommes très attachés à l'intégration au budget ordinaire de tous les coûts et investissements liés aux tâches statutaires de l'Agence ainsi qu'à une planification rigoureuse. Enfin ma délégation relève avec satisfaction qu'une première mesure de protection des ressources financières des activités de Coopération technique a été prise en demandant les contributions en deux monnaies différentes.

Madame la Présidente,

Ma délégation attache la plus grande importance aux activités de promotion de l'Agence et aux efforts déployés dans le domaine de la coopération technique. Elle relève que le versement des contributions est satisfaisant et donc que l'intérêt pour le programme de l'Agence se maintient malgré la crise financière qui affecte les économies de nombreux États. Nous tenons à réaffirmer ici notre plein accord avec l'application du principe du coût de participation national par projet ainsi que celui qui demande l'élaboration d'un programme-cadre national. Ce sont pour nous des éléments importants pour une mise en

œuvre efficace de notre programme de coopération technique et pour permettre à l'Agence de contribuer plus utilement à la poursuite de nos objectifs pour le millénaire.

Madame la Présidente,

Ma délégation est satisfaite du rapport annuel sur l'application des garanties, en particulier du fait que l'Agence a relevé que dans le groupe d'États ayant des accords de garanties généralisées en vigueur, les matières nucléaires sont restées dans le domaine de l'utilisation civile. Nous appelons tous les États parties au TNP qui n'ont pas mis en vigueur des accords de garanties généralisés à le faire. Dans le domaine des garanties intégrées, ma délégation demande que le Secrétariat se concentre sur l'analyse de la réduction des coûts globaux que leur application progressive entraîne, ceci tant pour l'Agence que pour les pays concernés. Nous rappelons que la réduction des coûts de vérification était un objectif visé par l'introduction du Protocole additionnel. Enfin à l'image de plusieurs délégations nous souhaiterions recevoir du département des garanties une proposition visant à concentrer les efforts de vérification sur les installations recelant des matières nucléaires qui posent effectivement un grand risque en terme de prolifération.

Madame la Présidente,

Au risque de me répéter, ma délégation pense qu'il serait utile que l'Agence rappelle et explique son rôle et ses responsabilités dans les domaines de la sûreté et de la sécurité ainsi que les rôles et responsabilités qui incombent à l'État hôte d'une installation nucléaire ou à son exploitant. En effet dans l'esprit du public ces distinctions ne sont pas toujours très claires et nous ne pensons pas souhaitable que des attentes erronées quant au rôle de l'Agence se développent dans la population.

Madame la Présidente,

Avant de terminer j'aimerais vous donner quelques informations qui concernent le domaine de l'énergie nucléaire de mon pays.

La première a trait au plan de route destiné à réaliser des dépôts en couches géologiques profondes qui a été accepté par le Gouvernement suisse fédéral l'an passé après consultation des milieux intéressés en Suisse et à l'étranger. Ce plan est maintenant progressivement appliqué.

La seconde a trait à l'âge et à l'avenir de nos 5 réacteurs nucléaires. Le plus ancien de ces réacteurs fête cette année ses 40 ans d'exploitation et nous considérons que les 3 centrales les plus anciennes seront mises hors service au bout de 50 ans d'exploitation. Il nous faut donc réfléchir à leur remplacement. Mais avant de pouvoir construire des nouveaux réacteurs, une votation populaire sera organisée vraisemblablement en 2012 pour demander à la population suisse si elle est d'accord.

Pour terminer j'aimerais porter à votre connaissance ces quelques chiffres : nos 5 centrales nucléaires ont produit à ce jour 750 milliards de kWh d'électricité. Cette production a permis d'éviter quelques 600 Mt de CO₂, soit plus de 15 ans d'émissions totales de CO₂ par notre pays.

Madame la Présidente,

Je terminerai en remerciant les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat ainsi que leur directeur général, M. ElBaradei, pour la qualité des travaux effectués et surtout pour leur dévouement aux buts fondamentaux de l'AIEA. Permettez-moi à cette occasion de souligner notre admiration pour l'indépendance et le courage que le Directeur général a montré tout au long de ces 12 années très riches en événements politiques. Ces qualités essentielles lui ont permis de conduire l'Agence en maintenant le cap. Tout en lui exprimant notre profonde gratitude pour son engagement nous lui souhaitons nos meilleurs vœux en vue des nouveaux défis qu'il va affronter.

Madame la Présidente je vous remercie de votre attention.